

<p>COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE</p> <p>COMMUNAUTE DU 13 AVRIL 2001 A VOUZIERES</p>
--

Présents : Mesdames Agnès BEGNY, Françoise BONOMME, Marie-Ange BROUILLON, Françoise BUSQUET, Françoise CAPPELLE, Monique CHANCE, Geneviève COSSON, Monique DESWAENE, Béatrice FABRITIUS, Marie-Françoise FESTUOT, Marie-Françoise GEILLE, Sylvie LEFORT-GENTIL, Carmen LOCARD, Françoise MER, Marie-Hélène MOREAU, Claudine MOUTON, Chantal PETITJEAN, Marie-Paule PICHON, Chantal PIEROT, Gisèle PIERSON, Monique POLICE, Chantal PONSARDIN, Brigitte RAGUET, Marie-Line THOMAS, et Mrs Pascal AFCHAIN, Régis BARRE, Bernard BESTEL, Bernard BESTEL, Pierre BESTEL, Sébastien BOIZET, Claude BORBOUSE, Jean-Pierre BOSCHAT, Jean-Pierre BOUILLEAUX, Bernard BOUILLON, Jean-Pierre BOURE, Luc BRUNEL, Laurent CAILLET, Michel CARTELET, Michel COISTIA, Michel COLIN, Gilles COLSON, Jean-Pierre DAUMONT, Bernard DAY, Luc DECORNE, Gérard DEGLAIRE, Thierry DEGLAIRE, Bernard DEOM, Antoine DE POUILLY, Roger DERUE, Roland DESTENAY, Régis DESTREMONT, Gilles DIDIER, Christophe DION, Daniel DINANT, Eric DUCHENE, Gérard DUPUY, Jean-Claude ETIENNE, Philippe ETIENNE, René FRANCART, Christian GARREZ, Damien GEORGES, René GILBIN, Bernard GIRONDELLOT, Michel GUYOT, Pierre GRANDVALET, Patrice GROFF, Franck GROSSELIN, Pierre GUERY, Michel GUTLEBEN, Philippe HENRY, Pierre HU, Jean-Luc HUARD, Bruno JUILLET, Hervé LAHOTTE, Claude LAMBERT, Jean-Luc LAMBERT, Jean-Marc LAMPSON, Pierre LAURENT-CHAUVET, Guy LECLERCQ, Pierre LEJEUNE, Jean-Pierre LELARGE, Jean-Marc LOUIS, Hugues MACHAULT, Dominique MAINSANT, André MALVAUX, François MEENS, Jacques MORLACCHI, Claude MOUTON, Gérard MOUTON, Michel NIVOIX, Jacky NIZET, Christian NOIZET, André OUDIN, Henri PASQUIER, Jean-Louis PAYART, Jean-Luc PAYER, Bernard PIERRET, Daniel-Jean PONSARDIN, Francis POTRON, Denis PREVOT, Olivier PREVOT, Michel RATAUX, Damien RENARD, Gilbert RENARD, Jean-Pol RICHELET, Christophe ROGIE, Thierry ROUY, Dominique SCHEUER, Clément SERVAIS, Daniel SERVAIS, Francis SIGNORET, Gérard SOUDANT, Gildas THIEBAULT, Pierre THIERY, François TORTUYAUX, Erol VAUCHEL, Pierre VERNEL, Daniel ZEIMET.

Représentés : M. Francis BOUCHE donne pouvoir de vote à M. André MALVAUX.

Mme. Annie RENAUDIN donne pouvoir de vote à M. Jacques MORLACCHI, M. Claude ANCELME donne pouvoir de vote à Mme. Françoise CAPPELLE. M François SCHULZE donne pouvoir de vote à M. André OUDIN. M Pierre BOUVART donne pouvoir de vote à M. Michel COISTIA. M. Didier LANGE donne pouvoir de vote à M Jean-Pierre BOURE.

Excusés : Mme Geneviève BOUCHE, M. Joël DURMOIS, M. Nicolas MALHERBE, M. Didier LANGE, M. René SALEZ, M. Hubert COLIGNON.

M. GROFF ouvre la séance et procède à l'appel nominal des Délégués titulaires de la Communauté de Communes. 123 Délégués répondent présents.

Le quorum étant atteint, M. GROFF ouvre la séance à 20 h 15.

M. GROFF procède à la désignation du Doyen d'âge pour être Président de Séance, il s'agit de M. René GILBIN, Maire de Saint-Pierrmont et du Benjamin, qui se révèle être M. Bernard SPRINGSKLEE, Délégué Titulaire pour la Commune de Vouziers, pour être secrétaire de séance,

M. GROFF cède sa place au Président de séance, M. René GILBIN

I – Election du Président :

Le Président de séance rappelle les modalités du déroulement du vote et demande que 3 scrutateurs se désignent qui sont Mme Katia PONCELET, M. Christophe DION et Christophe ROGIE.

Ensuite, il fait appel à candidatures pour le poste de Président. M. Patrice GROFF, Président sortant fait acte de candidature. M. PIERRET, Maire de Vouziers et Vice-Président de la Communauté de Communes informe l'Assemblée qu'il ne présente pas.

Il est procédé au vote par appel des Délégués par ordre alphabétique des communes par cantons.

M. GROFF est élu avec 87 voix pour, 33 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

II – Election du 1^{er} Vice-Président :

M. GROFF prend alors la place de M. René GILBIN pour faire appel à candidature au poste de 1^{er} Vice-Président.

M. PIERRET, Maire de Vouziers et Vice-Président sortant de la Communauté de Communes fait acte de candidature

Il est procédé au vote par appel des Délégués, par ordre alphabétique des communes par canton. les résultats sont les suivants :

M. Bernard PIERRET : 59 voix, M. Jean-Claude ETIENNE : 12 voix, M. Francis SIGNORET : 12 voix, Mme Marie-Line THOMAS : 2 voix, M. Michel COLIN : 1 voix, M. Jean-Pierre DAUMONT : 1 voix, M. Gilles DIDIER : 1 voix, M. Antoine de POUILLY : 1 voix, M. Daniel SERVAIS : 1 voix, bulletins blancs : 31 voix, bulletins nuls : 2 voix.

M. Bernard PIERRET est proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes.

III – Election des Vice-Présidents :

Le Président fait en suite appel à candidatures pour les postes des Vice-Présidents à pourvoir.

Sont candidats, Mme Marie-Françoise GEILLE pour le Canton de LE CHESNE, M. André MALVAUX pour le Canton de MACHAULT, M. Jean-Pol RICHELET pour le Canton de VOUZIERES et M. Daniel SERVAIS pour le Canton de GRANDPRE.

Les résultats du vote sont les suivants :

M. Daniel SERVAIS : 106 voix, M. André MALVAUX : 98 voix, Mme Marie-Françoise GEILLE : 93 voix, M. Jean-Pol RICHELET : 89 voix, M. Jean-Luc PAYER : 8 voix, M. Gérard DEGLAIRE : 5 voix, M. Michel COLIN : 4 voix, M. Gilles DIDIER : 3 voix, M. LAURENT-CHAUVET : 3 voix, M. Francis BOUCHE : 2 voix, Mme Carmen LOCARD : 2 voix, M. Jacques MORLACCHI : 2 voix, M. Antoine de POUILLY : 1 voix, Mme Brigitte RAGUET : 1 voix, M. Francis SIGNORET : 1 voix, bulletins nuls : 4, bulletins blancs : 3.

Sont élus :

M. Daniel SERVAIS pour le canton de GRANDPRE
M. André MALVAUX pour le Canton de MACHAULT
Mme Marie-Françoise GEILLE pour le Canton de LE CHESNE
M. Jean-Pol RICHELET pour le Canton de VOUZIERES

Sont candidats pour le Canton de BUZANCY, M. Jean-Claude ETIENNE, Mme Marie-Line THOMAS, Christophe DION

Les résultats sont les suivants :

M. Jean-Claude ETIENNE : 74 voix, Mme Marie-Line THOMAS : 38 voix, M. Christophe DION : 5 voix, M. Pierre VERNEL : 1 voix, 5 bulletins blancs et un nul.

M. Jean-Claude ETIENNE est élu Vice-Président.

IV - Election des Membres du bureau :

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau, soit 3 membres par canton et 6 pour la Ville de VOUZIERS.

Pour le Canton de le Chesne :
Mme Marie-Françoise GEILLE
M. Jacques MORLACCHI
M. Gérard DEGLAIRE

Pour le Canton de Grandpré :
M. Daniel SERVAIS
M. Francis SIGNORET
M. Antoine de Pouilly

Pour le Canton de Machault
M. André MALVAUX
M. Francis BOUCHE
M. Gille DIDIER

Pour le Canton de Monthois
M. Patrice GROFF
M. Dominique MAINSANT
M. Thierry ROUY

Pour le Canton de Vouziers
M. Jean-Pol RICHELET
M. Gérard DUPUY
Mme Carmen LOCARD

Il est demandé un vote à bulletin secret pour le Canton de Buzancy et la ville de Vouziers dont les résultats sont les suivants :

Pour le Canton de Buzancy :
M. Philippe ETIENNE : 84 voix, Mme Marie-Line THOMAS : 75 voix, M. Christophe DION : 62 voix,
4 bulletins nuls et 2 bulletins blancs.
Sont élus :
M. Jean-Claude ETIENNE
M. Philippe ETIENNE
Mme Marie-Line THOMAS

Pour la Ville de Vouziers
M. Clément SERVAIS : 80 voix, Mme Marie-Hélène MOREAU : 74 voix, M. Jean-Pierre DAUMONT : 71 voix, Mme Françoise CAPPELLE : 69 voix, M. Claude ANCELME : 68 voix et 3 bulletins blancs.
Sont élus :
M. Bernard PIERRET
M. Clément SERVAIS
M. Jean-Pierre DAUMONT
Mme Marie-Hélène MOREAU
Mme Françoise CAPPELLE
M. Claude ANCELME

V -Nomination de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Hubert COLLIGNON	André MALVAUX
Clément SERVAIS	Marie-Hélène MOREAU
Roland DESTENAY	Damien GEORGES
Françoise CAPPELLE	Claude ANCELME
Pierre GUERY	Michel CAILTEAU
Carmen LOCARD	Jean-Luc PAYER

VI- Vote des quatre taux d'imposition :

Le Conseil de Communauté fixe les taux d'imposition 2001 de la façon suivante :

Taxes	Taux	Produits fiscaux
Taxe d'habitation	2,59 %	1 520 330
Foncier bâti	3,31 %	1 641 098
Foncier non bâti	5,15 %	1 480 110
Taxe professionnelle	1,82 %	1 561 924
Total		6 203 462

Le Conseil de Communauté fixe le taux de la Taxe Professionnelle de Zone à 8,76 %. Les taux d'imposition sont adoptés avec 105 voix pour, 17 abstentions et une voix contre.

QUESTIONS DIVERSES :

Il est fait lecture du courrier de la Chambre Régionale des Comptes dont l'objet est l'application de l'article L. 1612-15 du code général des collectivités territoriales.

Au moment de clore la séance M. PIERRET intervient pour faire part de l'intention de la Ville de Vouziers de se retirer de la Communauté de Communes suite à l'élection du bureau. En effet, M. PIERRET explique que la Ville de Vouziers ne peut tolérer que trois membres de la liste de Pactes 21 soient représentés au bureau, soit 3 sur 6 au total, la ville de Vouziers (majorité de gauche) n'étant plus représentée que pour moitié.

Plus aucune question n'étant posée, M. GROFF clôt la séance à 23 h 45.

Fait à Vouziers, le 05 juin 2001.

Le Président,

Le Secrétaire de Séance,

Patrice GROFF

Bernard SPRINGSKLEE